

4. Mesures à privilégier

Autonomie physique : (pour arriver au maximum d'autonomie)

Organisation de la classe, matériel pédagogique adapté, gestion des déplacements, accompagnement éventuel par un AVS.

Intégration sociale personnalisée :

Information des autres (professeurs, élèves) avec une réflexion sur les souhaits des parents, de l'élève

Confrontation au matériel :

Explication, dédramatisation, information (sur les coquilles assises, le standing, les fauteuils...)

Adaptations :

Quels enseignements, quelles matières, à quels rythmes, sur quelles durées ?

Interactions entre les enseignements des professeurs et ceux des services spécialisés.

Fatigabilité :

Tenir compte des nombreuses prises en charge spécialisées car cela a une incidence sur l'investissement et les résultats scolaires.

Adapter les devoirs à la maison

Réflexion sur les priorités, les aménagements possibles, les horaires.

Réflexion d'ensemble sur l'accueil de l'élève à l'école

Perspective d'avenir :

Comment l'envisager ? Quelles perspectives professionnelles ? (en fonction des capacités intellectuelles, des contraintes professionnelles)

Réflexion à engager très tôt.

En EPS :

La pratique de l'EPS est à encourager systématiquement dans le respect des particularités de l'élève (certificat médical à consulter)

Son implication affective est à rechercher : il fait partie d'une équipe, porte un maillot comme son équipe...

Adaptations possibles pour un DM en fauteuil roulant :

- athlétisme : lancers – saut en longueur : ex : mesurer la distance parcourue en « 3 actions de bras et laisser rouler »
- natation : vérifier que la piscine soit équipée d'un dispositif pour la mise à l'eau (treuil ou rampes...); assurer sa sécurité par la présence d'une tierce personne dans l'eau ; penser à lui protéger les pieds (flotteurs ou chaussons) afin qu'il ne se blesse pas au fond du bassin ; veiller au séchage soigné pour éviter les escarres...
- activités de cirque : ex : jonglage ...
- activités de raquettes : ex : adapter la taille du terrain et du matériel au DM
- sports collectifs : ex : attacher ses pieds au fauteuil ; aménager le règlement : zone de protection de 1m autour de lui, interdite aux joueurs valides ;
- activités artistiques : faire de son fauteuil une partie intégrante du projet, et travailler autour de ce fauteuil... ex : acrosport, le fauteuil en élément socle/porteur...
- en général, veiller à l'aide à l'autonomie en proposant des parcours variés sollicitant sa force et sa coordination (obstacles à franchir, slalom, tir de précision,...)

1. Présentation

C'est la conséquence d'une atteinte ayant une incidence sur la motricité d'une personne.

-L'atteinte motrice,

-Atteinte de la commande du mouvement,

-Paralysie, faiblesse, tremblements, troubles du tonus, du mouvement, de l'équilibre, (marche, préhension, déglutition, mastication, bavage...)

-Atteinte orthopédique, amputations, rétractions musculaires, déformations osseuses, limitations articulaires

-Atteinte neuromusculaire, faiblesses musculaires

-Atteintes sensorielles
Troubles visuels, troubles auditifs, incontinence partielle ou totale

-Troubles associés

2. Conséquences sur la vie scolaire

Implications sur le plan pédagogique :

-Difficulté de la gestion des troubles cognitifs
-Atteinte dans les mécanismes d'apprentissage
-Atteinte de l'autonomie physique et psychologique
-Difficulté de la gestion de la propreté

Implication sur le plan du handicap :

-Problèmes psychologiques (inhibition, hyperactivité...)
-Problèmes relationnels avec le groupe,
-Problèmes de positionnement (dans la famille, dans le groupe),
-Difficulté à se situer dans une perspective de parcours de vie,

En EPS :

-choisir des APSA aux types de handicaps

Déficiences motrices (DM)

3. Aménagements possibles

La priorisation des besoins reste très individualisée selon l'enfant et sa pathologie, les choix parentaux et partenaires (médicaux...)

Sécurité et accessibilité: Accès de l'établissement, espace alloué en classe, possibilités de déplacements ...

Hygiène: Sanitaires adaptés, rampes d'accès ...

Installation et confort: (Pour limiter les conséquences orthopédiques, éviter les déformations, les troubles des apprentissages, la perte de confiance)

Mise en place de matériel adapté (mobilier, fauteuils...)

Positionnement dans la classe

Adaptation matériel en EPS ...